

Épreuves d'admission des candidats relevant de l'Article 25 de l'arrêté du 02 septembre 2015 (dispenses et modalités particulières de scolarité)

Résultats pour l'admission à la rentrée de septembre 2024

Rang d'admission	NOM et Prénom	Décision
1	VUILLON Robin	Admis
2	ROUX Manon	Admise
3	CHABAS Pauline	Liste complémentaire
4	VILLACEQUE Laure	Liste complémentaire
5	ZANIEMONSKI Alice	Liste complémentaire
6	LERMINIAUX Lucie	Ajournée
7	MARY Romain	Ajourné

Les candidats admis et sur liste complémentaire seront contactés prochainement par mail.

Fait à Dijon, le 29 avril 2024.



Cyprien GUILLOT
Directeur de l'IFMK Dijon